Numéro 675 Prix: 20,00F. 4ème trimestre 1986

La Révolution Prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE - FONDEE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

ÉDITORIAL

Essayer et réussir

Vivante, minoritaire, pauvre.. Il s'agit de la R. P.

Vivante, notre revue le demeure. La diversité des camarades rédacteurs, anciens ou jeunes, connus ou inconnus dans le mouvement social, le prouve. La nature de nos débats aussi. Mieux, les opinions, quand elles sont opposées demeurent à la fois fermes et fraternelles. Comme il convient. Enfin - mais ce n'est pas le moins important - nous recevons un riche courrier, y compris parfois de nos camarades japonais, italiens, suisses, du Maghreb, d'Amérique.

Minoritaire, la R.P. l'a toujours été. Elle ne renie pas aujourd'hui sa tradition. Ce n'est certes pas une tare pour des militants dédaigneux de tout dogme et attachés passionnément à une morale qui ne sépare pas la fin et les moyens. Mais est-ce renier ces nobles principes que d'oeuvrer pour en élargir le cercle? Je ne le pense pas.

Pauvre. Comme jadis et naguère, nous avons du mal à "boucler les fins de mois". L'univers médiatique qui est le nôtre, ne facilite pas la tâche. Certes, un "pari" a été tenu... et gagné. Nous paraissons régulièrement. Quatre fois par an, c'est peu. Pouvons-nous faire mieux? A quelles conditions?

L'assemblée générale des Amis de la R.P. que nous prévoyons pour 1987, devra répondre à ces questions ainsi qu'à quelques autres. Par exemple: comment accroître le "noyau" qui fabrique notre revue? Comment organiser le travail matériel? Etc.

Cette assemblée générale, comme celle de l'an dernier, pourrait s'accompagner d'une conférence-débat.

"Pourquoi réussirai-je, puisque je n'ai même pas envie d'essayer?" s'exclamait, dans un accès de mélancolie romantique, Baudelaire. Cela ne peut être notre état d'âme. Nous devrons trouver, non seulement des camarades qui ont envie d'essayer, mais qui ont surtout envie de réussir.

Jean MOREAU

Cent fois sur le métier...

par Marc PRÉVÔTEL

La vision de la C.F.D.T., de l'intérieur, par Henri Lourdou, rappelle cruellement le récit de la bataille de Waterloo par Fabrice dans "La Chartreuse de Parme".

De quoi s'agit-il?

A l'évocation par André Henry d'un "front des réformistes" (que, selon lui, peut laisser espérer la marginalisation du P.C. si elle se poursuit... et si elle conduit aussi à celle de la C.G.T.), j'ai répondu que c'était, à mon sens, une erreur grave de présenter comme des réformistes les réformateurs socio-chrétiens de l'appareil C.F.D.T. et j'ai rappelé que leur objectif était l'instauration d'une société corporatiste.

Cela peut faire sourire quand on ignore de quoi il retourne; car il semble que Lourdou, adhérent de la C.F.D.T., ignore ce qu'est l'organisation à laquelle il appartient. On peut même se demander s'il a seulement lu "La Deuxième gauche" qui révèle au passage quelques "secrets" de l'appareil et qui dévoile sans détours le travail de fraction effectué par les "modernistes" du groupe "Reconstruction" pour mener à bien l'opération dite de "déconfessionnalisation".

N'ayant pas la prétention de détenir la vérité, je ne vais pas lui faire le coup du mépris. Je défends aujourd'hui, sur l'appareil C.F.D.T. (et sur le déferlement des néo-cléricaux dans le P.S.), des positions auxquelles je suis parvenu en cherchant à mieux connaître la question et après des années de doute.

Quand "La Révolution prolétarienne" organisa, en 61 ou 62, une réunion avec Eugène Descamps et Laurent Lucas, au Tambour de la Bastille si ma mémoire ne me trompe pas, j'étais dans la salle... mais totalement désarmé politiquement, par ignorance. Et si je n'étais pas pourvu d'un solide réflexe anticlérical salvateur, je me serais peut-être retrouvé à la C.F.D.T. après 1968.

Vers 1975, en ayant assez d'entendre un bon copain qui ne fait pas toujours dans la nuance marteler que "l'autogestion, c'est le corps mystique du Christ", je me suis mis en tête - moi qui ai une formation universitaire - de river son clou à ce prolo dogmatique.

Heureusement, dans l'école d'ingénieurs où je suis passé, on nous a appris à bien faire "une doc". Les premiers bouquins que j'ai décortiqués, c'était du nanan: "Les Chrétiens et le socialisme" de Robert Chapuis (Calmann-Lévy, Paris 1976), "Catholiques et socialistes" de Georges Hourdin (Grasset, Paris 1973) et "Les Catholiques et la gauche" de Georges Suffert (François Maspéro, Paris 1960). Tout y est, dans le texte ou entre les lignes. Après, il suffisait de tirer sur le fil.

Ayant consigné mes "découvertes" dans quelques dizaines d'articles qui essayent d'aller plus loin que l'analyse superficielle de son entourage immédiat, je propose à Lourdou de lui en communiquer l'essentiel pour lui permettre de prendre publiquement en défaut les conclusions auxquelles je suis parvenu... après de nombreux prédécesseurs.

Et comme je ne suis pas sadique, je vais lui fournir une clef. Les lignes suivantes sont extraites des actes d'un colloque organisé à Bruxelles, en octobre 1973, notamment par le Mouvement international des Intellectuels catholiques "Pax Romana", sur le thème: "Les chrétiens face aux dimensions actuelles du politique".

"Une vraie déconfessionnalisation n'est pas l'abandon d'un syndicalisme inspiré par une conception de l'homme et de la société. Le chrétien qui ne veut plus du syndicalisme confessionnel (...) considère son engagement syndical en fonction d'une vision de l'homme et de la société qui soit conforme à une vision chrétienne, mais il veut s'engager ensemble, avec d'autres, en enlevant des barrières établies par une étiquette confessionnelle". (SEPS Louvain et MIIC, "Chrétiens et politiques", Ed. Universitaires, Paris 1974, pp 100-101).

L'affreux mécréant que je suis ne voit dans ces lignes qu'un appel à mettre son drapeau dans sa poche pour piéger les gogos et mieux les manipuler, les enchrister. Et la lecture des encycliques sociales m'a appris que la "vision chrétienne de l'homme et de la société", même baptisée "humanisme", c'est le corporatisme. A Lourdou de nous préciser s'il y retrouve son "identité militante".

Au fait, c'est quoi une "identité militante"?

Autobibliographie sommaire:

- "Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier", Volonté anarchiste, n° 20-21 1983, 88 pp.
- "Si l'autogestion était un fascisme rampant...", La Rue, n° 29, 1981, pp 23-41.
- "Chronique des envahisseurs: 50 ans de J.O.C.", L'Anarcho-syndicaliste, n° 29, 30, 31 et 34 (janvier 1979 à décembre 1979).
- "Chronique des envahisseurs: Comment en sommes-nous arrivés là?", Laïcité, n° 1 à 4, mars à juin 1983.

Adressez le plus rapidement possible vos articles
à Jean MOREAU
26, rue des Rosiers, 75004 PARIS

ENTRETIEN AVEC Jean CORNEC

Notre ami Jean Cornec vient de publier aux éditions Sudel - UES-Media, un nouvel ouvrage: "Au préjudice du doute". Ce document-choc, intéresse les syndicalistes: il explique comment nos camarades instituteurs peuvent être les victimes de cabales, en matière d'affaires de moeurs, quand sont ignorées les données élémentaires de la psychologie enfantine.

Mais le livre de Jean Cornec propose aussi des solutions pour éviter qu'une justice aveugle broie les hommes.

La R.P. remercie fraternellement Jean Cornec de sa collaboration qui nous honore particulièrement.

Jean MOREAU: Pourquoi, après "Les risques du métier", ce second livre consacré au même sujet?

Jean CORNEC: En effet, on pouvait penser qu'après la sortie du livre et du film le problème était résolu, magistrats, policiers, gendarmes, public, étaient définitivement sensibilisés. Il n'en a rien été. Dès les années 1975, on a recommencé à mettre les instituteurs en prison, à hâter les instructions et à ficeler des dossiers fragiles. Mon livre constitue donc une réponse à cette situation.

J.M.: Des constantes s'observent dans les erreurs judiciaires que tu évoques. Lesquelles?

J.C.: Très souvent, l'affaire naît alors dans un petit village. L'école est à classe unique ou à deux ou trois classes. Le maître est un excellent pédagogue, fréquemment passionné par les méthodes d'éducation nouvelle. L'enquête est menée rondement, sans tenir compte de la réalité de la psychologie de l'enfant. On se fonde sur des impressions qui deviennent vite des certitudes. Parfois même - ainsi la dernière affaire que j'évoque - le déclenchement provient purement et simplement d'une cabale.

J.M.: A quoi attribues-tu ces erreurs judiciaires?

J.C.: L'enquête et l'instruction sont trop rapidement menées. Beaucoup d'adultes ont oublié qu'ils ont été des enfants. Ils refusent de regarder la réalité en face et accordent un crédit au romanesque, aux fantasmes et aux approches fascinées du monde de l'érotisme quand s'amorce l'éveil conflictuel de la sexualité.

J.M.: Ton livre contient des propositions constructives pour éviter de tels égarements...

J.C.: Après un colloque de très haut niveau, organisé par le Syndicat national des instituteurs, nous avons obtenu de Robert Badinter, avant qu'il quitte la Chancellerie pour présider le Conseil constitutionnel, la publication d'une circulaire qui devrait permettre de régler le problème. Elle recommande en effet, de ne confier les enquêtes, dans ce type d'affaires, qu'à des personnes ayant reçu une formation appropriée.

Par ailleurs, mon introduction rappelle les principes et les "quinze commandements" qui doivent présider aux méthodes d'investigation.

Les affaires de moeurs dont sont la proie les enseignants, ressemblent à des maladies. Elles sévissent d'abord à l'état endémique avant de devenir des

épidémies. C'est ici qu'intervient la notion de "bouillon de culture": pour arrêter la propagation du mal, il faut déterminer le germe et trouver la bonne thérapeutique. Or, si le "bouillon de culture" n'est pas ensemencé de façon correcte, on arrive vite à des situations irréversibles...

J.M.: "Au Préjudice du doute" est diffusé par une Union d'économie sociale...

J.C.: Oui, l'UES-Media et Sudel, la maison d'édition du syndicat national des instituteurs que, par la même occasion, nous sortons de son récent sommeil.

UES-Media regroupe coopératives, mutuelles et associations se situant dans la mouvance de l'Education nationale. Son "créneau" est celui de la communication.

UES-Media se lance dans l'édition, met en place un centre serveur, crée un centre de publicité. UES-Media a contribué, avec d'autres, à sauver un quotidien de gauche, "Le Matin", actuellement en cours de réorganisation. Elle publie un hebdomadaire: "La Lettre de l'éducation", ouvert à un large public. Ainsi entendons-nous promouvoir une certaine idée de l'homme, qui est aussi celle de la R.P.

Communiqué

de l'Athénée libertaire du muguet

7, rue du Muguet
33000 Bordeaux (Tél. 16-56 81 01 91)

" Depuis le mois de mai 1986, l'Athénée libertaire du muguet propose de multiples activités au public bordelais. Lieu anarchiste, donc scrupuleusement autogéré qui ambitionne de diffuser une culture libertaire de qualité, l'Athénée libertaire regroupe d'ores et déjà une librairie anarchiste, un café associatif, une bibliothèque de revues (antimilitaristes, féministes, tiers-mondistes, anarcho-syndicalistes, économiques, etc.), une librairie de livres d'occasion, un label anarcho-punk (diffusion de fanzines et de K7), des expositions (photos, peintures), un cours hebdomadaire d'espagnol et d'alphabétisation.

Une fois par mois, l'Athénée libertaire organise une rencontre-débat avec un artiste, un écrivain, un intellectuel ou un militant. Ainsi, en mai 86, l'Athénée libertaire accueillait hélène Sarrazin pour son livre "Elysée Reclus ou la passion du monde"; en juin, suite à un diaporama sur la révolution espagnole, Paul Lapeyre animait la journée consacrée au cinquantenaire de la Révolution espagnole dont notre camarade fut à la fois acteur et témoin.

Ces deux débats, suivis d'un buffet-dansant, déplacèrent chaque fois une centaine de personnes. Autant dire que l'Athénée libertaire du muguet est déjà bien ancrée dans la ville de Bordeaux.

Au plaisir de vous rencontrer aux heures et dates d'ouverture de l'ATHENEE: les samedis et dimanches, de 15 à 19 heures.

ATHENEE LIBERTAIRE DU MUGUET

LE CORPORATISME RAMPANT

par Bernard ROUSSELOT

Si la crise pétrolière de 1974 s'est rapidement mutée, sous la pression des évènements, en "crise" de restructuration des moyens de production, la période que nous traversons actuellement comporte des aspects nouveaux par les moyens utilisés par le capitalisme et ses relais politico-associatifs pour faire accepter les mutations aux travailleurs. Certes, que le syndicalisme soit la cible du patronat, n'est pas une donnée nouvelle. Ni nous, ni les pionniers du mouvement ouvrier organisé n'avons inventé la lutte des classes: elle existe parce qu'il existe des classes sociales aux intérêts contradictoires.

Mais l'offensive actuelle porte sur des points fondamentaux dont la gravité ne peut échapper aux syndicalistes ouvriers. Démantèlement du Code du travail, atteintes à la protection collective des travailleurs, tentatives de dénaturation du syndicalisme de classe par son intégration aux rouages gestionnaires de l'entreprise (1), le tout porté par une idéologie communautaire qui trouve son origine dans la doctrine sociale de l'Eglise (2): le patronat, et ses alliés, est-il en train de gagner la bataille de la restructuration? Celle-ci n'est pas seulement la redistribution du mode de fonctionnement productif et des investissements. Elle passe aussi par l'élimination des barrages traditionnels à l'arbitraire patronal, droit du travail et syndicats: c'est la fonction de la "flexibilité", qui est loin de se limiter à un anodin changement dans "les habitudes des salariés". Son but est une meilleure rentabilisation du capital, son moyen le démantèlement du Code du travail (3), des conventions collectives et la "participation" du travailleur à la gestion du "lieu de vie" que serait l'entreprise... à défaut d'être un lieu d'exploitation. C'est ainsi que la flexibilité , nouvel évangile, a été successivement présentée comme une "avancée de la liberté des travailleurs dans l'entreprise" par Bérégovoy et Delebarre et comme un moyen de "répondre aux problèmes des mutations technologiques et d'adapter les conditions d'emploi par le patronat".

Touchante complémentarité!

La loi du 28 février 1986, relative à l'"aménagement du temps de travail" s'intègre totalement dans la perspective de l'élimination des obstacles de droit (Code et conventions collectives) au profit d'une situation de fait (implication du travailleur dans la "communauté-entreprise"). Il s'agit de pulvériser les verrous de la protection du travail, d'une part, et de détruire d'autre part, l'indépendance des travailleurs - étrangers au capital et à ses détenteurs -, c'est-à-dire combattre leur existence en tant que classe spécifique, aux intérêts matériels et moraux spécifiques.

On aurait tort de penser que cette flexibilité soit le fruit du seul gouvernement Fabius, généralement présenté comme un gouvernement de rupture avec la "rigidité socialiste" dont aurait fait preuve son prédécesseur Mauroy.

Souvenons-nous de cette loi Auroux du 13 novembre 1982, portant obligation de négocier annuellement les salaires au niveau de l'entreprise - une de ces lois qui porteraient en germe la "démocratisation de l'entreprise" - et tant applaudies à l'époque... et encore aujourd'hui. M. Bérégovoy était à ce moment auteur des successives circulaires d'application de cette loi qui prévoyait qu'au nom de la "prise en compte de la variété des situations des entreprises", il existe des possibilités de déroger aux dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles. Si ça ne s'appelle pas un avant-goût de flexibilité et de re-

mise en cause des conventions collectives au profit d'une "atomisation" des dispositions contractuelles!

Le club "Echanges et Projets" - créé par Jacques Delors en 1973 et qui regroupe des patrons et des syndicalistes proches du P.S. - ne s'y est pas trompé, qui rappelait, début 1985, qu'"il est possible, aujourd'hui, par accord collectif, de déroger à la loi en matière de durée du travail", et invitait le gouvernement à élargir "par simple décret (sic) à de nouveaux domaines, la possibilité des accords dérogatoires" (4).

Pas plus que l'association "Entreprise et progrès" - qui réunit des chefs d'entreprise et dont l'un des fondateurs, M. Bidegain, est membre du Comité directeur du C.N.P.F. - qui proposait, toujours en ce début 1985, d'"introduire dans le droit français la notion de contrat collectif d'entreprise". On lira avec intérêt, l'introduction d'une brochure d'"Entreprise et progrès" sur le sujet.

Aujourd'hui, les nécessités économiques et les attentes des Français sont convergentes; les conditions d'un renouveau de l'entreprise sont réunies alors que l'instrument juridique de leur mise en oeuvre manque encore.

Ce dont l'économie française a besoin, pour continuer à exister dans la concurrence internationale, pour créer des richesses et des emplois, c'est d'entreprises performantes, capables de s'adapter en permanence à l'évolution de leurs marchés. Or, cette capacité d'adaptation dépend pour une large part du degré d'autonomie dont elles disposent, c'est-à-dire de la plus ou moins grande maîtrise de leurs stratégies et de leurs moyens. Ceci est vrai, non seulement dans le domaine économique et financier, mais aussi dans celui de la gestion des ressources humaines désormais reconnue comme facteur essentiel de la compétitivité.

Notre chance est que les aspirations des salariés sont en accord avec cette nécessité d'autonomie. Toutes les études sérieuses le montrent: méfiance à l'égard des grandes institutions anonymes et inefficaces, rejet des rigidités perçues comme paralysantes. En contrepoint, regain de l'esprit d'entreprise, développement d'un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective des salariés à l'égard des performances de leur entreprise; meilleure compréhension des contraintes économiques, réalisme et pragmatisme, aspiration à l'autonomie, à la différence, à la souplesse, désir d'influer personnellement sur les conditions de son travail.

Or, le droit français, centralisateur et banalisant, s'oppose à l'autonomie des acteurs économiques.

C'est le cas, en particulier, du droit du travail: son édifice a été bâti pour protéger le salarié dont le consentement individuel est considéré comme suspect, du fait de son état de subordination vis-à-vis de l'employeur. Depuis plus d'un siècle, la loi a ainsi développé son emprise sur les relations du travail. Cette évolution a progressivement figé la société française dans un carcan hiérarchique et institutionnel. Les relations entre les salariés, leurs représentants et les directions des entreprises y sont soumises à un système de règles générales et uniformes en contradiction de plus en plus forte avec les nécessités d'un monde en mutation.

La loi n'est plus capable d'appréhender la réalité de notre société complexe et mouvante. C'est si vrai, que l'on constate un foisonnement d'initiatives prises par des directions d'entreprises, en accord avec les salariés, mais souvent en dehors du cadre législatif, pour répondre à des problèmes spécifiques et préserver l'essentiel, c'est-à-dire la vie de l'entreprise.

Dans ces conditions, il devient urgent de mettre le droit en accord avec les moeurs, si l'on veut éviter que sa capacité de blocage ne paralyse l'économie française sans pour autant empêcher la multiplication de pratiques juridiquement contestables.

Pour réaliser cet ajustement, il faut développer la négociation au niveau de l'entreprise, la concrétiser dans des contrats engageant tous les salariés et permettre à ces contrats de déroger aux sources de droit situées en amont de l'entreprise.

C'est dans cet esprit qu'"Entreprise et Progrès" propose d'introduire dans le droit social français la notion de contrat collectif d'entreprise.

Ce contrat serait négocié et signé dans les seules entreprises qui le souhaiteraient, par deux partenaires responsables: la direction et les représentants élus des salariés. Il traiterait pour une durée déterminée, de l'ensemble des conditions de travail, d'emploi et de rémunération ainsi que des moyens d'améliorer la compétitivité. Il permettrait de déroger à certaines dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles de branche, qui deviendraient ainsi supplétives de la volonté des parties.

Il s'agit d'amplifier le droit à la différence dont la loi du 13 novembre 1982 pose le principe, mais ne prévoit qu'une application limitée. Certes, des modifications législatives importantes seraient nécessaires, mais elles seraient loin de constituer un bouleversement du code du travail.

Les bénéfices que pourrait en tirer la société française seraient considérables. Instrument d'une négociation de substitution, le contrat collectif d'entreprise permettrait de revenir sur la rigidité paralysante des normes réglementaires et des droits acquis, pour le plus grand profit des salariés et des entreprises. Notre appareil économique retrouverait ainsi sa souplesse d'adaptation, condition essentielle de sa compétitivité.

"Le contrat collectif d'entreprise"
Entreprise et Progrès, février 1985

Tout aussi direct, M. Delebarre, ex-ministre du travail, expliquait, il y a quelques mois dans une brochure destinée aux chefs d'entreprise que "lorsque les dispositions législatives le prévoient, l'accord d'entreprise peut déroger à une obligation sans que l'on ait à s'interroger sur le point de savoir si cette disposition est plus avantageuse ou non pour les salariés" (sic). Diffé-

rencier les accords entreprise par entreprise (différence des droits ou... droit à la différence?) pour soumettre le personnel aux besoins des rythmes de production, rentabiliser au maximum le capital investi, casser le droit du travail mais aussi individualiser les travailleurs et les soustraire à cette conscience d'appartenir à la classe exploitée.

Un groupe d'expression, "Dialoguer pour réussir", est né au printemps de 1984 chez Mazda piles à Levallois-Perret et se présente comme "une nouvelle manière de vivre l'entreprise aujourd'hui". Initiative soutenue par la direction du personnel. Ce groupe comprend des employés, des cadres et des militants de la C.F.D.T. Après une formation en stage de communication, les animateurs de "Dialoguer pour réussir" tentent d'imposer de nouvelles relations sociales et de nouvelles démarches de travail au sein de l'entreprise. La consultation des brochures et tracts édités par ce groupe, en étroite relations avec les "groupes de progrès" des usines en province, est édifiante par le vocabulaire et sa portée idéologique: "créativité au quotidien", "expression directe", "favoriser l'implication", "démarche de créativité", "mieux vivre son quotidien", "s'épanouir dans nos missions au sein de l'entreprise", "participation", "formaliser des projets d'établissement qui viendront naturellement soutenir le projet d'entreprise" (une variante des "projets d'établissement" dans l'Education nationale!), etc. Le clou revient à un tract qui se conclut par un appel à "la création d'une véritable culture d'entreprise". Les relents de "Charte de travail" du maréchal Pétain de ces groupes d'expression ont de quoi faire frémir les syndicalistes ouvriers. Pourtant, le groupe "Dialoguer pour réussir" n'est pas le premier à prôner cette "cûlture d'entreprise". Quatre membres du P.S., signataires d'un article intitulé "La Gauche et l'entreprise", l'ont déjà fait dans "Le Monde" du 23 août 1985!

B.R.

Individualiser les salaires. A priori, rien de très nouveau, l'attribution des augmentations étant effectuée par les directions en fonction de leurs critères propres. Or, aujourd'hui, la généralisation, l'institutionnalisation du salaire "bonus" se poursuit à une cadence accélérée, alors que les entreprises gèlent ou limitent considérablement la croissance de leur masse salariale. Ce qui est attribué aux uns, pénalisera immanquablement les autres, individuellement ou collectivement. Delors, déjà en 1982, alors qu'il était ministre de l'économie, avait accompagné son plan de rigueur de quelques suggestions, tel que le salaire en fonction du mérite. L'attribution des primes à la productivité repose sur "un système d'appréciation individuelle visant à évaluer la participation de l'intéressé à la marche de la société" (Société Viscora, note de la direction). Ce qui est particulièrement novateur, c'est que "les modalités d'attribution devraient être négociées au niveau de chaque établissement (...) avec les représentants du personnel": les travailleurs et leurs mandataires intégrés dans un processus d'association capital-travail, les montants des salaires directement liés au degré "d'implication" du travailleur!

"Nous n'avons pas attendu les lois Auroux pour pratiquer la concertation. Quand on donne aux salariés la possibilité de s'exprimer à tous les niveaux, ils se passent du relais syndical". Chemise Lacoste, jean et tennis, Bernard Etcheparre, fondateur avec son frère de Lectra Systems, ne se distingue guère du reste du personnel. Un personnel jeune - 28 ans, en moyenne, qualifié - les deux tiers des 220 salariés sont cadres et techniciens.L'enprise fabrique des machines automatisées pour la découpe des tissus au laser.

Ici, les syndicats, on ne connaît pas. "Ils ne serviraient à rien, s'exclame Pascale, 32 ans, secrétaire commerciale. Nous avons toute liberté pour aménager notre temps de travail. On peut s'absenter une matinée, sans que ce soit un drame." L'ambiance, résolument cool qui règne à l'intérieur de la société à Cestas (grande banlieue bordelaise), ne l'empèche pas de réaliser à l'exportation 40% de son chiffre d'affaires de 95 millions de francs. Cercles de qualité avant la lettre, des réunions, plus ou moins informelles permettent à chacun d'exprimer son point de vue. Ainsi, la majorité du personnel est présente lors de la démonstration de nouvelles machines. Et chacun met son grain de sel pour résoudre les dernières difficultés techniques. "On se sent complètement responsable, on participe à une aventure commune", constate Pierre, 32 ans, cadre commercial.

Tout le monde doit rester dans la course: la formation absorbe 2,3% de la masse salariale - deux fois plus que l'obligation légale. Et Claude Imbert, le directeur financier, planche sur l'ouverture prochaine du capital aux salariés. Sur les syndicats, les avis sont unanimes: leur discours ne colle pas aux réalités d'une entreprise en constante évolution. L'âpreté des conflits sociaux traditionnels, Bruno, jeune technicien de 22 ans, en avait longuement entendu parler. Son père est ouvrier dans un chantier naval de La Rochelle. "J'ai dû réviser ma conception du monde du travail et abandonner mes craintes", reconnaît-il. "Ici, quand on a des problèmes, on en discute avec Bernard comme avec un collègue de travail".

Le plan de développement de la société prévoit un doublement des effectifs dans les trois ans. Perspective qui n'effraie pas Bernard Etcheparre. Mais si une section syndicale venait à se créer? "J'y verrais le signe d'un certain échec dans le fonctionnement de l'entreprise", avoue-t-il simplement.

(L'Express du 29 juin au 5 juillet 1984) GERARD MUTEAUD

Le "renouveau social" - l'ordre nouveau? - en cours se clarifie impitoyablement: d'abord briser les droits et conventions collectifs par la généralisation des accords d'entreprise. Ensuite, engager les exploités dans un mode participationniste de gestion de leurs propres rémunérations. Les patrons contre la négociation? Pas si celle-ci se limite au stricte cadre de l'entreprise! Car une vision moderniste de l'entreprise exige que le travailleur s'exprime individuellement, c'est-à-dire autrement qu'à travers son syndicat de classe, "s'implique" pour le "bien commun" de la "communauté de travail", qui englobe patrons et ouvriers enfin réconciliés. Les "Cercles d'expression", ou toute autre formule apparentée (voir exemples encadrés) occupent toute leur place dans cette conception paradisiaque d'une société débarrassée de ses contradictions... c'est-à-dire totalitaire.

Si le patronat se défiait officiellement de la loi du 4 août 1982 portant sur le droit d'"expression directe" - sincèrement ou hypocritement, peu importe - il savait, en revanche, qu'elle s'inscrivait dans un mouvement général qui tend à faire participer le salarié à la gestion de la production à un niveau donné, c'est-à-dire mettre en place un début d'autogestion, la "collectivité de travail", délibérément limitée à l'atelier ou au bureau, étant le cadre idéal par une nouvelle convivialité excluant la notion d'appartenance de classe.

Bien sûr, nous savons que la lutte des classes existera tant que l'exploitation capitaliste se maintiendra. Mais tout compromis entre les travailleurs et les patrons résulte d'un rapport de force. Un rapport de force fatalement favorable au patronat, sous le double coup de boutoir de l'intégration des salariés et de l'adaptation des droits acquis à chaque entreprise, voire chaque atelier. Ce sera la fin du droit du travail, de la production collective des salariés. Ce sera celle aussi du mouvement ouvrier organisé si le syndicalisme ne se montre pas à la hauteur de la nouvelle tâche qui s'offre à lui, du nouvel enjeu social: la lutte de classe ou un ordre corporatiste. Si les travailleurs sont les héritiers de la classe capitaliste et les futurs gestionnaires, librement associés et possesseurs des moyens de production socialisés, ils doivent, aujourd'hui, avec leurs syndicats de classe, être capables de faire échouer le "concensus social, la communauté d'objectifs et d'intérêts" auxquels Yvon Gattaz s'est récemment et publiquement déclaré attaché.

(1) N'oublions pas que le corporatisme, par exemple le fascisme mussolinien, n'est pas hostile au syndicalisme a priori: il exige que le syndicalisme perde son caractère de classe pour s'associer au patronat, dans la gestion commune du devenir national.

(2) "A l'idée ouvrière matérialiste d'association qui s'orientait de plus en plus /en 1880 / vers la résistance, vers la lutte de classe, les catholiques opposèrent l'idée de corporation pour la maîtrise de la question ouvrière en harmonie avec les intérêts et les droits des patrons comme des ouvriers." ("150 Ans de mouvement ouvrier chrétien en Europe", S.H. Scholl, Editions Nauwelaerts, Paris 1966, P. 317)
Ce sont, en Italie au cours du dernier quart du XXè siècle, les congrès successifs de l'"Oeuvre", l'opposition catholique extra-parlementaire et intransigeante, qui ont étudié un type d'organisation sociale permettant de substituer l'association des classes à la lutte des classes: le corporatisme est un élément constitutif de la doctrine sociale de l'Eglise.

(3) Par exemple, l'annualisation des horaires remet en cause les acquis des décrets d'application de 1936-1937 de la loi du 21 juin 1936 sur les quarante heures et les deux jours de repos consécutifs, ainsi que de la loi du 25 février 1946 fixant le mécanisme des heures supplémentaires.

(4) "Le Monde" du 5 février 1985, "Contribution à la reprise du dialogue social".

Lettres d'Amérique

par Pierre AUBERY

Les journaux, les radios et les télévisions des Etats-Unis ont donné peu de comptes-rendus des élections législatives en France. Ce n'est que la veille du scrutin que quelques informations ont fait surface sur ses enjeux. Après le vote, les commentaires ont été rares et plus anecdotiques que véritablement politiques, spéculant le plus souvent sur la personnalité de François Mitterrand et ses réactions possibles à la situation parlementaire nouvelle créée par le changement de majorité à l'Assemblée nationale.

Quelques observateurs de la scène politique française ont souligné l'adresse avec laquelle la droite, en France, avait utilisé la controverse des écoles dites "libres" pour faire planer un doute sur le libéralisme du gouvernement socialiste. Mais ils ne manquent pas de faire remarquer que les écoles privées sont en majorité confessionnelles. Qui dit confessionnalité dit dogmatisme, intransigeance doctrinale ouvrant la voie à tous les fanatisme.

Certains journalistes américains faisaient également observer que sur le plan économique, le programme d'austérité observé par les gouvernements socialistes ces dernières années, avait laissé à la droite peu de possibilités d'innovations. Les mesures que la nouvelle majorité voudrait prendre, risquent d'être bien peu populaires: privatiser les entreprises nationalisées, permettre aux employeurs de débaucher leur personnel à leur gré, diminuer les contrôles sur les prix et les charges ainsi que les impôts sur les sociétés et les grosses fortunes. Et de noter les succès remportés, dans le cadre de l'économie capitaliste, par les gouvernements socialistes qui ont réussi à rendre créditrice la balance des comptes avec l'étranger et ont encouragé les investissements productifs et la montée en flêche, en bourse, des actions des sociétés françaises.

Comme tous ces problèmes, y compris celui du chômage, relèvent à leur avis de la politique intérieure, et qu'il semble assuré qu'il n'y aura pas de changements substantiels dans l'orientation de la politique extérieure, les Américains ont vite cessé de prêter attention aux tempêtes dans l'aquarium du Palais Bourbon. Pourtant, il est un aspect des résultats des élections législatives qui a retenu l'attention des media. En effet, à lire la presse américaine et à suivre les émissions de radio et de téléivion qui traitent de questions politiques, on a l'impression qu'il y aurait en Europe deux pays, et deux pays seulement où le racisme et l'antisémitisme subsisteraient: l'Union soviétique et la France. Les 9,6% des suffrages recueillis par le Front national de Le Pen ont fait beaucoup pour renforcer cette impression en ce qui concerne la France. Les journaux citent volontiers certaines déclarations de l'ancien parachutiste sur la nécessité, dans certaines situations, de procéder à des "interrogatoires musclés" et les risques que les travailleurs immigrés feraient courir à la famille française.

La presse quotidienne américaine, qui est, dans son écrasante majorité, très conservatrice, pour ne pas dire réactionnaire, tend à blâmer les gouvernements européens pour une bonne partie des difficultés que rencontre le président Reagan a faire triompher ses conceptions politiques dans le monde. Il n'hésite pas à comparer les "contras" équipés et encouragés par les Etats-Unis qui mènent une guérilla contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua aux combattants de la Résistance française. Et il s'étonne que la France et les nations du groupe de Contadora ne reconnaissent pas ce fait et continuent d'apporter leur appui au gouvernement élu de Managua. Il argumente même que sa lutte contre le régime actuel au Nicaragua participe de la même philosophie politique qui l'ont poussé (avec bien des hésitations et des repentirs) à laisser tomber les dictateurs Duvalier et Marcos. Certes, il omet de souligner que Duvalier et Marcos étaient depuis de longues années les dociles créatures de Washington alors que le gouvernement sandiniste a été porté au pouvoir contre une autre créature de Washington: Somoza.

Sur un autre plan encore, l'Europe serait le grand coupable. En effet, si les négociations sur les armes nucléaires ne progressent pas entre Moscou et Washington, ce ne serait nullement à cause de l'intransigeance des partenaires en présence mais bien des européens qui insisteraient sur le maintien des armes nucléaires améri-

caines en Europe. En effet, disent les Américains, sans leur présence nucléaire en Europe, de deux choses l'une: ou bien les Européens se doteraient de forces armées conventionnelles capables de tenir les Russes en respect ou bien ils seraient rapidement soviétisés. Dans le premier cas, ils risqueraient de ruiner leurs fragiles économies et dans le second, ils perdraient leurs libertés.

Le plus inquiétant dans cette vision bien sommaire de sérieux problèmes de notre époque reste que les dirigeants américains semblent penser en termes de confrontation beaucoup plus qu'en termes de co-existence et qu'ils ne semblent accepter la négociation que lorsqu'ils sont persuadés de jouir d'une supériorité absolue sur leurs interlocuteurs.

Deuxième lettre...

QUEBECOIS, ENCORE UN EFFORT...

L'étranger francophone qui entrait au Canada pour la première fois, en 1960, par Montréal - cette ville que la publicité touristique vantait comme la seconde ville de langue française au monde après Paris, allait de surprise en surprise. Les fonctionnaires des douanes et de l'immigration refusaient de lui répondre en français, sinon furtivement, loin des oreilles indicrètes, comme s'il y avait eu quelque chose d'obscène à communiquer dans cette langue. Les commerçants lui semblaient tous unilingues anglais, dans la partie de la ville où il avait débarqué et qu'il n'avait pas encore identifiée comme l'ouest anglophone. Les passants à qui il s'adressait naïvement en français pour demander son chemin lui tournaient le dos sans répondre ou le toisaient de haut.

Le style architectural des bâtiments publics et des résidences privées, les enseignes et les devantures des magasins reflétaient surtout un style et des manières d'être américaines, agrémentées d'un soupçon de flegme et d'archaïsme britannique. Cela ne manquait pas de charme et contrastait agréablement avec le tohu-bohu, les tensions, la fébrilité newyorkaise. Mais il ne tardait pas à se rendre compte que parler français, dans le centre de Montréal, s'attachait à vous comme un stigmate plutôt que comme une marque de distinction. Lorsqu'il rencontrait ses premiers francophones, il ne manquait pas de s'apercevoir qu'ils se mettaient à parler anglais dès qu'un seul anglophone s'approchait de leur groupe.

Une semaine passée à Montréal et à Québec, sous les auspices du Séminaire organisé par le Centre pour l'étude Canada, de l'Université de l'Etat de New York à Plattsburgh, a permis à ce même étranger, toujours francophone impénitent, de mesurer les changements qui se sont produits en un quart de siècle au sein de la société québécoise. Contrairement à ce qu'on lit souvent à l'étranger, il lui a semblé que le Montréal commerçant et résidentiel avait gardé l'essentiel de son visage anglo-américain. La présence de la langue anglaise écrite et parlée reste dominante dans les quartiers d'affaires. Mais l'attitude des francophones, elle, a profondément changé. Là où il y avait gêne et réticence, il y a une tranquille affirmation de son identité linguistique et culturelle. En bref, comme professeurs, journalistes, hauts fonctionnaires et hommes politiques l'ont répété aux enseignants qui participaient au séminaire de Plattsburgh, les Québécois de langue française ont cessé d'avoir un comportement de minorité sur leur propre territoire.

Dans le domaine de l'éducation et du travail, les francophones ont surmonté la plupart des handicaps qui ralentissaient leurs progrès et leur avancement. Sans insister sur le rôle que les professeurs d'université, tels Louis Balthazar et Daniel Latouche, les hauts fonctionnaires tel Marc Boucher et les écrivains de langue française, tels Gérald Godin et Jacques Godbout, jouent dans le domaine de la culture et de la politique, la réussite d'un Pierre Deschamps, président d'une firme d'ordinateurs dans le secteur privé des technologies de pointe en est un exemple éclatant.

Dans la ville de Québec, ce visiteur francophone eut même, un instant, le sentiment d'un renversement total des rôles respectifs des anglophones et des francophones. Alors qu'il était parti un soir, à pied, à la recherche du théâtre du Bois de Coulonges et qu'il s'était quelque peu égaré, il demanda son chemin à un passant. Il eut la surprise de s'entendre répondre fort courtoisement, dans un français parlé avec un accent anglais presque caricatural, par le monsieur auquel il s'était adressé. Naguère, ce même anglophone lui aurait sûrement tourné purement et simplement le dos ou lui aurait répondu avec arrogance: "can't you speak English".

Et pourtant, la partie est encore loin d'être gagnée par les 2% de la population totale du continent nord-américain qui se battent pour survivre en français et faire respecter leur identité. Bien que ce soit devenu de mauvais goût de l'affirmer en public, bien des secteurs de la société nord-américaine continuent de fonctionner comme si l'infériorité, quasi-biologique, de la "race latine" était chose établie. Comme si, également, les sociétés qui ont été marquées par une longue tradition catholique en restaient à jamais inefficaces, entachées de superstitions d'un autre âge et donc peu dignes de confiance en affaires. Pour beaucoup, la supériorité morale, intellectuelle et pratique du monde anglo-saxon et protestant reste un article de foi rarement mis en question.

Assez paradoxalement, nous avons pu en recueillir un témoignage lors de la visite d'un bâtiment public de la vieille capitale, en compagnie d'un groupe de professeurs américains. Le guide, un jeune étudiant dont l'anglais était impeccable, parfaitement idiomatique et sans accent, fit remarquer, à propos du français parlé à Québec, que c'était "un dialecte que les Français, souvent, ne comprennent pas", cliché que nous croyions discrédité depuis longtemps. Puis il fit remarquer que le Gouverneur du Canada disposait d'une résidence d'été dans la citadelle même de Québec. Et d'ajouter: le Gouverneur actuel est une Canadienne française, ce qui est à peu près l'équivalent pour vous, (sous-entendu: américains de race blanche), d'avoir une femme noire à la présidence. Si Pierre Vallières avait été présent, il se serait senti justifié, si besoin en était d'avoir donné à son premier livre le titre si controversé de "Nègres blancs d'Amérique". Le plus curieux, peut-être, c'est que ce jeune homme, né à Québec, fils d'un administrateur de haut niveau d'une des grandes universités de langue française du pays, nous dit-il, parlait des Québécois, comme s'il s'agissait d'un peuple étranger qu'il côtoyait et observait en ethnologue. Les préjugés ethniques ont décidément la vie dure. Leur survie et leur présence insidieuse pourraient causer à leur tour bien des surprises à ceux qui parient sur l'éclipse définitive du nationalisme et du séparatisme québécois.

****

D'OÙ VIENT L'ARGENT?

RECETTES		DEPENSES	
Solde R.P. au 04 06 86......	10 100,25	Fabricat. n° 674......	3 851,34
Souscriptions............	1 430,00	Envois, timbres.......	401,82
Abonnements..............	1 490,00		
	13 020,25		4 253,16

Solde en caisse au 24 octobre 1986: 8 767,09F.

Souscriptions:

LULE Albert (75): 30F; GARCIA Antoine (81): 130F; GIAUFFRET H. (06): 30F; SAITER B. (60): 30; PERRIER (69): 30F; DANIEL R. (29): 130F; THOMAS Germaine (71): 200F; CATTEAU Michel (71): 30F; BORIE Antoine (33): 30F; ALESSANDRI (06): 460F.

Abonnements:

LAMIZET (83): 70F; SNI-Pegc (75): 70F; GARCIA Antoine (81): 70; GIAUFFRET (06): 70F; SAITER B. (60): 70F; PERRIER (69): 70F; DANIEL R. (29): 70F; CATTEAU M. (71): 70F; BORIE Antoine (33): 70F; CUNY (72): 70F; F.E.N. (75) 400F; PAUPY (63): 70F; MONTEILLET (63): 140F; ALESSANDRI (06): 70F; BOSDEVEIX (78): 40F.

LIVRES REÇUS

Mussolini "normalizzatore" e il delirio razzista
par Camillo Berneri
Ed. Archivio Famiglia Berneri Pistola 1986

Camillo Berneri, un anarchico italiano (1897 - 1937)
Rivoluzione e controrivoluzione in Europa (1917 - 1937)
par Francisco Madrid Santos
Ed. Archivio Famiglia Berneri Pistola 1985

La Révoltution
par Denis Langlois
Ed. Les Lettres libres, 129, rue de Crimée, 75019 Paris

1936 A travers le Libertaire
Ed. Les Cahiers du Vent du Ch'min, 5 bis, rue Vachette, 93200 Saint-Denis
Le Front populaire fut-il autre chose que des occupations d'usines et des travailleurs découvrant les vacances au bord de la mer?
Ce recueil de 96 pages, reprenant les articles parus dans Le Libertaire en 1936-1937, dû à l'excellent travail de recherche de notre camarade Nicolas Faucier, constitue un témoignage essentiel sur la présence des anarchistes dans les luttes sociales de l'époque. (Prix: 50F. franco)

Bulletin de liaison des Amis de Marcel Martinet. N° de juin 86
(S'adresser à Madame Paupy, Chemin des Meuniers, 63870 Orcines. CCP de Mme Paupy-Martinet: 30 175 55 Z La Source)
Ce numéro très riche contient une mine d'informations précieuses pour tous les camarades qui sont attachés à l'oeuvre admirable de l'auteur de "la Culture prolétarienne" ainsi qu'à celle de ses amis.

Le Syndicalisme français
Collection "Les Grands révolutionnaires"
Ed. Martinsart
Voici un livre qui ressuscite l'épopée prolétarienne de jadis et de naguère. Le lecteur y retrouvera les prestigieuses figures d'Eugène Varlin, Fernand Pelloutier, Josette Cornec ainsi que des études sur les leaders contemporains.
Chaque essai est signé par un auteur qui fait autorité en la matière: Yves Denis, Aline Alquier, Georges Coulonges, etc.

La Parole perdue
par André Nataf
Ed. Les Lettres libres, 129, rue de Crimée, 75019 Paris
Voici une excellente étude rédigée par un homme proche de nous, qui renouvelle l'approche de l'essentielle et dramatique question du racisme. André Nataf s'appuie sur de rigoureuses analyses concrètes, tout en proposant de retrouver la vraie parole de l'humanisme.
A ne pas manquer.

Parmi nos lettres

De Charles Dupuis (Paris)

Mon cher Jean, merci de l'envoi que tu as bien voulu me faire de "La Révolution prolétarienne". Le numéro est excellent. Ton papier en tête, notamment, mérite d'être entendu, car nous sommes de toute évidence, syndicalement et politiquement, à une époque de "cassure" dont il faudra bien, un jour ou l'autre sortir. Les contacts multipliés et les réunions "d'hommes de bonne volonté" y aideront, j'en ai la conviction.

De Gérard Escoubet (33)

Voici un réabonnement. Mais je te demande à ce que l'envoi se fasse à l'adresse: Groupe Sébastien Faure, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux, qui est un lieu très fréquenté par de nombreux jeunes (des groupes F.A. de la région) et qui ne manqueront pas de lire notre R.P. et de poser des questions. Leur culture syndicaliste étant, hélas, assez indigente en dehors des clichés habituels.

Jean Thersant exagère lorsqu'il dit être gêné par les "ouvre-portières" de Bergeron. Bergeron n'a pas que des défauts, il a aussi des qualités peu ordinaires - et c'est un très ancien abonné de la R.P. L'est-il toujours? Fais-lui quand même un service.

Notre jeune ami Lourdou aurait grand tort de croire que Marc Prévôtel avance des propos sans fondement. Qu'il prenne donc la peine de lire et aussi d'avoir une conversation sur le sujet avec Marc. Il risque de découvrir bien des choses, s'il y tient, évidemment.

Vive le syndicalisme qui, pour être vrai, ne peut être que révolutionnaire, n'en déplaise aux De Closets et Cie.

Bien amicalement...

D'un jeune camarade, Jean-Louis Etienne (77)

Sur de récentes mesures bancaires...

Un coup dur pour les salariés, tel apparaît le paiement, par les usagers des frais de gestion des banques, par le biais d'un abonnement annuel devant être de l'ordre de 120 à 150F. maximum par compte courant. Cette mesure n'est pas encore appliquée mais son principe est d'ores et déjà approuvé.

De même, il faut déplorer la baisse du taux de rémunération des livrets A des caisses d'épargne et de la poste, des livrets B, des Codévi, des plans d'épargne-logement, des comptes-épargne-logement, ainsi que des livrets roses (épargne populaire); baisse succédant à celle des bons du Trésor et des obligations.

Le fait que ce soit les usagers qui règlent la note des frais bancaires est logique en droit, seulement l'argent déposé sur les comptes-courants ne donne pas droit à rémunération, pourtant, les organismes financiers en tirent des revenus. La situation risque fort d'être la suivante: les charges pour les particuliers, les bénéfices pour les banquiers.

La baisse du taux de rémunération de l'épargne sans risque ou à risque limité est la conséquence de la baisse du taux de l'inflation et d'une volonté politique d'inciter les particuliers à l'"actionariat" (ce qui peut se justifier). Seulement, ce type de mesure risque de pénaliser les couches les plus fragiles de la population (un abonnement annuel forfaitaire est d'autant plus lourd que les revenus sont faibles et irréguliers).

Les livrets de caisses d'épargne et les autres comptes-épargne permettent aux gens qui n'ont pas la possibilité d'emprunter de faire face, quand même, à des imprévus ou de financer de grosses dépenses.

De Roland Bosdeveix (78)

J'ai lu, avec intérêt, chez un ami, le N° 674 de la revue dont tu t'occupes et je souhaiterai en disposer d'un numéro.

Reçois, ci joint, un règlement afférent.

J'ai trouvé intéressants les deux points de vue de Cornec et Aigueperse. De telles réflexions concourent à apporter plus de lumière aux jeunes générations.

Bon courage et tous mes souhaits de force et vigueur pour ton entreprise. Fraternellement.

De Charles Langand (66)

Ci joint 100F. pour la R. P. et un article que j'ai écrit et qui est paru dans "Infos et analyses libertaires". Fraternellement.

Immigration: un symptôme de déséquilibre économique?

L'IMMIGRATION CLANDESTINE.

Quand la télévision nous offre le spectacle d'une de ces fins de congrès où des messieurs bien nourris, bien vêtus (cravate, veston) entonnent le traditionnel "Debout les damnés de la terre....", je m'interroge. Que feraient ces pharisiens des luttes ouvrières si, les prenant au mot, les damnés de la terre, les vrais, se levaient et affluaient pour prendre leur part, rien que leur part. Que feraient nos bons apôtres si tous les pouilleux, les crève-la-faim, les traîne-misère, se décidaient à nier les frontières pour suivre les pistes qui mènent aux pays riches.

Je feins de poser la question, mais vous avez bien compris que ce n'est là qu'une figure de style. Qui ose aujourd'hui parler du courage désespéré des immigrants clandestins qui, de combines foireuses en filières douteuses, obstinément, inlassablement, glissent entre les mailles du filet? Et tout ça pour trouver l'exploitation cynique des négriers ravis de la bonne aubaine d'un cheptel que la crainte d'une expulsion rend particulièrement docile.
Quelles pensées traversent la tête du clandestin surexploité quand il entend quelques européens repus chanter une "Internationale" creuse? Lui que la misère a arraché à sa famille, à son village, à sa culture, lui qui grelotte dans les frimas parisiens avec la nostalgie des tropiques au ventre, lui qui se perd pour survivre...Mais que peut-il bien penser de cette Internationale dévoyée?

Le phénomène de l'immigration clandestine est un révélateur impitoyable. Ainsi la générosité verbeuse du P.S. résiste mal au "réalisme" du pouvoir: après un effort de normalisation de la situation des immigrés illégaux, le gouvernement est revenu à la politique de toujours. Les immigrés clandestins sont expulsés aujourd'hui comme hier, et les velléités humanitaires se satisfont simplement d'un protocole moins brutal: désormais, au lieu d'être reconduits manu militari au poste frontière le plus proche, les immigrés clandestins sont, après enquête, embarqués dans un bâteau ou un avion à destination de leur pays d'origine (d'où la création de camps de rétention pour un accueil transitoire).
Nous devons certainement dénoncer cette situati-on mais nous borner à cela relèverait de la pire démagogie et reviendrait à faire du pouvoir socialiste le bouc émissaire d'une politique planétaire dont il n'est finalement guère plus qu'un rouage consentant.

L'IMMIGRATION: UNE REPONSE A L'INJUSTICE ECONOMIQUE.

Les medias laissent volontiers entendre que les désastres du Tiers Monde résultent du hasard du climat, de l'irresponsabilité de dirigeants politiques, de conflits militaires dévastateurs.. D'abord, les pays industrialisés ont toujours une part de responsabilité dans les phénomènes ainsi invoqués: qu'il s'agisse de vente d'armes de soutiens à des régimes clients ou d'incitation à des pratiques agricoles rompant irrémédiablement des équilibres fragiles (le plus célèbre exemple reste le surpâtrage du Sahel).

Mais, surtout au-delà de ces péripéties plus ou moins dramatiques, il faut rappeler que le problème de fond demeure l'exploitation des richesses de la planète au profit de quelques nations dominantes. On n'est plus au pillage impudent de la grande époque coloniale, mais, sous des apparences destinées à sauvegarder quelques susceptibilités nationales, la situation reste la même. Pire peut-être dans la mesure où des "élites locales" prélèvent leur part du gâteau. Les chiffres les plus officiels montrent que l'écart se creuse sans cesse entre les pays riches et les pays pauvres. Ces derniers, malgré quelques tentatives (pays non alignés, O.P.E.P. etc...) restent tributaires de la politique économique des nations privilégiées lancées dans la spirale absurde d'une croissance infinie.
Par exemple: combien de pays menacés par la disette ensemencent-ils leurs champs de cultures destinées à nous et à nos animaux? Et quand il s'agit de permettre à quelques éleveurs européens d'atteindre une production-record de lait, on se croirait chez le Père Ubu...
Alors, ceux qui ne peuvent plus tenir dans leur village, ceux qui ne se résolvent pas à subsister chichement, ceux qui rêvent de la société de gaspillage dont les échos (et parfois les rogatons) leur parviennent, tous ceux-là quittent un jour leur misère rurale pour tâter de la misère citadine. Ils viennent grossir les bidonvilles qui cernent toutes les métropoles du Tiers Monde, et leur frustration grandit devant le spectacle d'une richesse affichée et inaccessible. Le plus grand nombre s'use à survivre au jour le jour, quelques-uns se révoltent, et vont grossir une quelconque guerilla, d' autres essaient d'atteindre un de ces pays de cocagne qui ont nom U.S.A., Grande Bretagne, France...
Mille polices veillent à maintenir un statu-quo qui n'est pas sans évoquer un apartheid planétaire: sans les efforts des pays riches pour enrayer l'immigration, elle prendrait insensiblement les proportions d'un exode généralisé, et compenserait peu à peu les inégalités économiques. Les bidonvilles du Tiers Monde glisseraient vers Paris, Los Angeles, Londres, Perpignan ... Je doute que les populations d'ici soient capables d'assumer une telle situation alors que quelques rares immigrés suscitent déjà les passions que l'on sait!

QUELLE SOLUTION?

Nous libertaires, avons toujours refusé d'intérioriser la notion de frontière et nous reconnaissons à chacun la liberté de vivre où bon lui semble. Mais cette liberté est un leurre si la vie est tellement plus facile ici que là, si des disparités criantes invitent à l'exode.
Alors, les gens ne choisissent plus, ils sont poussés par la nécessité (comme la plupart des immigrants d'hier et d'aujourd'hui), et sans les contraintes actuelles, on arrive vite à un désordre explosif.
La seule solution logique apparaît donc dans la répartition égale des productions à l'échelon mondial, dans une gestion cohérente des richesses minières, agricoles, industrielles, intellectuelles. Dans un effort de restauration des régions menacées (l'équivalent d'un département français est envahi chaque année par le désert) Cette planification planétaire devrait reposer sur une structure fédérative qui sauvegarderait les particularismes car une société est d'autant plus solide qu'elle est plus diverse. Il ne faut pas confondre égalité et uniformité.

La classe politique, trop occupée à naviguer à vue au plus près d'intérêts égoïstes, ne peut, ni ne veut, oeuvrer dans cette direction: nous avons appris à ne pas compter sur elle.
Peut-être pourrait-on modestement commencer par établir des contacts, une solidarité avec les travailleurs du Tiers Monde: le phénomène de l'immigration devrait favoriser ces contacts.
Ensuite ... ensuite, je m'en voudrais de préconiser des recettes, à chacun d'apporter ses idées, sa vision des choses, son souci de synthèse.

Ch.LANGAND.

*
**
***

La Révolution prolétarienne, Revue syndicaliste révolutionnaire fondée par Pierre Monatte en 1925.
Directeur de la publication: Jean MOREAU
Siège social: 26, rue des Rosiers - 75004 Paris (Tel. 48 87 59 80)
Imprimerie: Les "E.P." 232, rue de Charenton - 75012 Paris.
Abonnements: 70,00F. par an. Le numéro: 20,00F.
Adresser votre abonnement et votre souscription à:
"Les Amis de la Révolution prolétarienne", CCP.: 8 044 64 Y - Paris.